Devis carrosserie

Avec relevé des dommages photo par photo, nature des pièces et part de l'assureur

Carrosserie (nom, adresse, SIREN, n° de TVA ou « TVA non applicable »)

N° DE DEVIS	DATE	VALABLE JUSQU'AU	DEVIS PAYANT : OUI / NON

Taux horaires TTC affichés : tôlerie _____ € · peinture _____ € · mécanique _____ € **Mode de calcul :** temps passé / barème consultable

CLIENT ET VÉHICULE

Nom, prénom _____ Téléphone _____ E-mail _____

Immatriculation _____ N° de série (VIN) _____ Marque, modèle _____

Kilométrage _____ 1re immatriculation _____ Code peinture _____

SINISTRE

Date du sinistre _____ Assureur _____ N° de contrat _____

N° de sinistre _____ Franchise annoncée _____ Expert ou cabinet _____

Expertise : sur place / à distance _____ Libre choix du réparateur rappelé au client : oui / non, le _____

RELEVÉ DES DOMMAGES (PHOTOS)

PHOTO N°	ZONE (AILE AVG, PORTE AVD, PARE-CHOCS AR…)	DOMMAGE (RAYURE, ENFONCEMENT, PIÈCE CASSÉE, VITRAGE)	RÉPARER / REMPLACER	PIÈCE DE RÉEMPLOI PROPOSÉE : OUI / NON / EXCEPTION (MOTIF)

CHIFFRAGE

DÉSIGNATION	ZONE	PIÈCE : NEUVE / RÉEMPLOI / QUALITÉ ÉQUIV. / ÉCH. STD	QTÉ	PU HT	H TÔLERIE	H PEINTURE	INGRÉDIENTS	TOTAL HT

ACCORDS DU CLIENT

- ☐ Mon choix sur les pièces issues de l'économie circulaire a été recueilli le _____ (double conservé 2 ans par la carrosserie).
- ☐ Délai d'immobilisation estimé : _____ jours ouvrés, sous réserve de l'accord de l'expert et de la livraison des pièces.
- ☐ Véhicule de prêt : oui / non — immatriculation _____. J'ai été informé des garanties d'assurance qui le couvrent.
- ☐ Cession de créance signée : la carrosserie facture l'assureur pour sa part, je règle la franchise et la vétusté.
- ☐ Travaux supplémentaires : m'appeler avant tout dépassement de _____ € TTC.
- ☐ Bon pour accord : j'accepte le devis et j'autorise les travaux décrits.

TOTAUX

Pièces	
Main-d'œuvre tôlerie (heures × taux)	
Main-d'œuvre peinture (heures × taux)	
Ingrédients peinture, petites fournitures	
Total HT	
TVA 20 %	
Total TTC	
Part de l'assureur	
Part du client (franchise, vétusté)	
Cession de créance : oui / non	

Date et signature du client, précédée de « Bon pour accord »	Signature et cachet de la carrosserie

Taux horaires et forfaits affichés TTC à l'extérieur et à la réception, chaque taux s'ils diffèrent (arrêté du 27 mars 1987). Pour les pièces de carrosserie amovibles, les vitrages non collés, les optiques et le garnissage, le client choisit entre pièce neuve et pièce issue de l'économie circulaire, sur un support durable, avant son accord (art. R. 224-22 à D. 224-25-5 du code de la consommation) ; en cas d'exception (pièce indisponible dans un délai compatible avec l'immobilisation, prestation gratuite ou sous garantie, sécurité), le motif est noté. Le client choisit librement son réparateur (art. L. 211-5-1 du code des assurances) et peut céder sa créance d'indemnité (art. L. 211-5-2). Le kilométrage figure sur le devis, l'ordre de réparation et la facture ; la facture précise la nature des pièces (neuves, d'occasion, échange standard). Ce devis ne remplace pas le chiffrage normé demandé par l'expert.

Fiche de suivi de sinistre

Un dossier, de l'entrée du véhicule au paiement de l'assureur : expert, pièces, cabine, prêt, facture, relances

Carrosserie (nom, adresse, téléphone) _____

N° DE DOSSIER	DATE D'ENTRÉE DU VÉHICULE	CLIENT	IMMATRICULATION

ASSURANCE ET EXPERTISE

Assureur _____ N° de sinistre _____ Expert ou cabinet _____

Expertise : à distance / sur place _____ Photos envoyées le _____ Devis envoyé le _____

Montant du devis _____ Accord de l'expert le _____ Montant accordé _____

ÉCART DEVIS / ACCORD	RELANCE DE L'EXPERT LE	PIÈCES DE RÉEMPLOI
Montant accordé − montant du devis	Aucun délai légal pour le rapport : relancez à date fixe	Choix du client recueilli le, exception et motif

PIÈCES

PIÈCE (RÉFÉRENCE)	FOURNISSEUR	COMMANDÉE LE	REÇUE LE	MANQUANTE : DATE ANNONCÉE, SUITE DONNÉE

ATELIER

ÉTAPE	DATE, CRÉNEAU	FAIT PAR	REMARQUES (ATTENTE DE PIÈCES, REPRISE, CONTRÔLE)
Tôlerie, redressage, démontage			
Cabine de peinture (apprêt, base, vernis)			
Remontage, contrôle final			
Restitution prévue			
Restitution réelle			
Jours d'immobilisation (restitution réelle − date d'entrée)			

VÉHICULE DE PRÊT

Immatriculation _____ Du _____ Au _____

État des lieux départ (fait le, km) _____ État des lieux retour (fait le, km) _____ Client informé des garanties d'assurance : oui / non

FACTURATION ET PAIEMENT

FACTURE N°	DATE	PART ASSUREUR	PART CLIENT	PAYÉ PAR L'ASSUREUR LE	PAYÉ PAR LE CLIENT LE	RELANCE 1	RELANCE 2

☐ En attente d'accord ☐ En attente de pièces ☐ En atelier ☐ Restitué, à facturer ☐ Facturé, en attente de paiement

☐ Payé, dossier clos

Réceptionnaire (nom, visa)	Client à la restitution (nom, signature, réserves éventuelles)

L'assureur choisit l'expert, qui passe en général dans les 15 jours suivant la déclaration ; aucun texte ne fixe le délai de son rapport (service-public.fr, F31268). Ne réparez pas avant son passage, sauf urgence. Véhicule économiquement irréparable : l'assureur propose une indemnisation dans les 15 jours du rapport. Véhicule de prêt : aucune obligation de prêter, mais le client doit être informé des garanties d'assurance qui le couvrent (Cass. 1re civ., 25 novembre 2003). Une fiche par dossier ; la version Excel de ce modèle tient tous les dossiers sur une feuille et calcule les jours d'immobilisation, l'écart devis / accord et l'encours de chaque assureur.